Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de déports	0
Nombre de présents	64
Nombre de pouvoirs pris en compte au vu des déports	8
Votants	72
Secrétaire de séance : Philippe POMMEREAU	

L'an 2025, le 29 septembre à 19 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni à MEZIERES EN DROUAIS, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Robert VIGNIKIN (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; M. Guy PRADES (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) Madame Chantal DESEYNE (Dreux), Mme Caroline VABRE

(DREUX) ; Monsieur Sébastien LEROUX (Dreux) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Jacques JABIOL (FAVIERES) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; Monsieur Gérard SOURISSEAU (Saint-Lubin-des-Joncherets), M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Thibault PELLETIER (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Etaient absent(e)s :

Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ;Mme Lydie GUERIN (DREUX) ;M. Pascal ROSSION (DREUX) ;Mme Mariam CISSE (DREUX) ;Mme Christine PICARD (DREUX) ;Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ;M. Jacques ALIM (DREUX) ;M. Aissa HIRTI (DREUX) ;Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Nelson FONSECA (DREUX) ;Mme Valérie VERDIER (DREUX) ;M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) Mme Carine GENTIL (DREUX) ;Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; Mme Murielle BRAVO (IVRY-LA-BATAILLE) ;Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ;M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Pascal BAELEN

(SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ;M. Christian ALBERT (SAULNIERES) M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ;M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET).

Pouvoir(s) :
M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) donne pouvoir à M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS); Monsieur Pierre-Frédéric BILLET (Dreux) donne pouvoir à M. Talal Abdelkader (Dreux) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) donne pouvoir à M. Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) donne pouvoir à M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET).

Le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 30 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

Formant la majorité des membres en exercice (64 présents / 123 conseillers communautaires).

Secrétaire de séance : Philippe POMMEREAU

DELIBERATION N°2025-146 Modification de la composition du bureau communautaire : suppression des postes inoccupés

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE la composition du bureau communautaire, en sus du Président qui en est membre de droit, à 14 vice-présidents et 9 membres ;

ARTICLE 2 : APPROUVE le nouvel ordre des membres du bureau communautaire comme suit :

14 Vice-présidents
1er Vice-président : Pierre-Frédéric BILLET
2ème Vice-président : Patrick RIEHL
3ème Vice-président : Damien STEPHO
4ème Vice-président : Loïc BARBIER
5ème Vice-président : Caroline VABRE
6ème Vice-président : Jérôme DEPONDT
7ème Vice-président : Pascal LEPETIT
8ème Vice-président : Sébastien LEROUX
9ème Vice-président : Emmanuelle BONHOMME
10ème Vice-président : Pierre LEPORTIER
11ème Vice-président : Talal ABDELKADER
12ème Vice-président : Jean-Louis RAFFIN
13ème Vice-président : Nathalie MILWARD
14ème Vice-président : Frédéric GIROUX

9 membres du bureau
1ère membre du bureau : Christine RENAUX-MARECHAL
2ème membre du bureau : Evelyne DELAPLACE
3ème membre du bureau : Daniel RIGOURD
4ème membre du bureau : Véronique BASTON
5ème membre du bureau : Pierre SANIER
6ème membre du bureau : Sylvie HENAUX
7ème membre du bureau : Jean BARTIER
8ème membre du bureau : Christian BOUCHER
9ème membre du bureau : Stéphan DEBACKER

DELIBERATION N°2025-147 Désignation d'un représentant au sein de la Mission Locale du Drouais en remplacement de Monsieur Olivier MARLEIX

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote /0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DESIGNE en remplacement de Monsieur Olivier MARLEIX, Madame Christelle MINARD au sein la Mission Locale du Drouais.

DELIBERATION N°2025-148 Commissions thématiques de la Communauté d'agglomération : désignations et mise à jour des membres

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DESIGNE en remplacement de Monsieur Olivier MARLEIX, Monsieur Robert VIGNIKIN représentant de la commune d'Anet au sein de la Commission thématique « Attractivité du territoire par le développement économique » ;
ARTICLE 2 : DESIGNE en remplacement de Madame Christelle MINARD, Monsieur Thibault PELLETIER représentant de la commune de Tremblay-les-Villages au sein de la Commission thématique « Attractivité du territoire par le développement économique » ;
ARTICLE 3 : DESIGNE en remplacement de Monsieur Olivier MARLEIX, Monsieur Dominique CNUDE représentant de la commune d'Anet au sein de la Commission thématique «« Attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable » ;
ARTICLE 4 : DESIGNE en remplacement de Madame Christelle MINARD, Madame Amélie JOURNAUX représentant de la commune de Tremblay-les-Villages au sein de la Commission thématique «« Attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable » ;
ARTICLE 5 : APROUVE la mise à jour du tableau des membres des commissions thématiques.

DELIBERATION N°2025-149 Désignation des représentants au sein du Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme en remplacement de Monsieur Olivier MARLEIX et Madame Christelle MINARD

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DESIGNE en remplacement de Monsieur Olivier MARLEIX, Madame Aliette LEBIHAN pour la commune d'Anet ;
ARTICLE 2 : DESIGNE en remplacement de Madame Christelle MINARD, Monsieur Thibault PELLETIER pour la commune de Tremblay-les-Villages.

DELIBERATION N°2025-150 Désignation d'un représentant au sein de la Société d'aménagement et d'équipement du département d'Eure et Loir – SAEDEL en remplacement de Madame Christelle MINARD

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DESIGNE en remplacement de Madame Christelle MINARD, Madame Evelyne DELAPLACE pour représenter la communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de la Société d'aménagement et d'équipement du département d'Eure-et-Loir (SAEDEL).

DELIBERATION N°2025-151 Désignation d'un représentant au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'association Initiative Eure et Loir en remplacement de Christelle MINARD

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DESIGNE en remplacement de Madame Christelle MINARD, Madame Emmanuelle BONHOMME au sein au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'association « Initiative Eure-et-Loir ».

DELIBERATION N°2025-152 Modification des statuts de la Communauté d'agglomération – extension de la compétence supplémentaire « gendarmerie » et précisions sur les contours de la compétence supplémentaire « réseaux de chaleur urbain »

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote / 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'extension de la compétence « gendarmerie » au territoire de la commune de Châteauneuf-en-Thymerais ;
ARTICLE 2 : PRECISE que la Communauté d'agglomération assurera l'exercice de cette compétence à titre supplémentaire ;
ARTICLE 3 : APPROUVE les précisions apportées au contour de la compétence « réseaux de chaleur urbains » ;
ARTICLE 4 : PRECISE que la Communauté d'agglomération assurera l'exercice de cette compétence à titre supplémentaire ;
ARTICLE 5 : APPROUVE la rédaction modifiée des statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, telle que figurant en annexe jointe ;
ARTICLE 6 : INVITE chacune des communes membres à se prononcer sur le transfert de compétence à la Communauté d'agglomération et les statuts modifiés dans un délai de 3 mois à compter de la date de notification de la présente délibération ;
ARTICLE :7 DEMANDE, sous réserve de l'issue favorable de la procédure relative à l'extension de compétence, à Monsieur le préfet d'Eure-et-Loir et Monsieur le préfet de l'Eure de bien vouloir modifier par arrêté inter-préfectoral les statuts de la Communauté d'agglomération, tels qu'ils figurent en annexe.

DELIBERATION N°2025-153 Prévention des conflits d'intérêts
Procédure de déport des mandataires de la SEM Gédia dans le cadre de la procédure de concession du service public du réseau de chaleur des quartiers des Bâtes et de la Tabellionne et désignation des remplaçants des conseillers concernés

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE ***(Monsieur SOURISSEAU et Madame DESEYNE ne prennent pas part au vote. Le pouvoir de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET confié à Monsieur Talal ABDELKADER n'est pas pris en compte).***

66 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote /2 déports

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DECIDE le déport de Messieurs Gérard SOURISSEAU et Pierre-Frédéric BILLET dans la gestion de la procédure de publicité et de mise en concurrence qui conduira au choix du concessionnaire du service public du réseau de chaleur desservant notamment les quartiers des Bâtes et de la Tabellionne ;

ARTICLE 2 : DIT que les élus concernés ne devront utiliser aucun des pouvoirs qu'il détiennent de leurs fonctions exécutives pour influencer de quelle que manière que ce soit la procédure de dévolution du contrat et notamment qu'ils s'abstiendront de toute intervention relative à l'instruction, l'adoption, le suivi et l'exécution de décisions portant sur le dossier susmentionné, qu'ils ne signeront aucun document afférent au dossier susmentionné, ne donneront aucune instruction aux élus et aux services dans le cadre de la gestion du dossier susmentionné, ne participeront pas aux commissions préalables et ne prendront pas part aux délibérations des instances communautaires relatives au dossier susmentionné ;
ARTICLE 3 : DESIGNE Monsieur Damien STEPHO pour remplacer Monsieur le Président sa qualité d'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public et notamment pour engager et mener la procédure de publicité et de mise en concurrence et conduire les négociations dans le cadre du dossier susmentionné ;
ARTICLE 4 : DESIGNE Monsieur Frédéric GIROUX pour remplacer Monsieur le Président dans ses fonctions de Président de la commission de délégation de service public dans la gestion du dossier susmentionné.

DELIBERATION N°2025-154 Rapports annuels des délégataires de service public de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux dans les domaines de l'eau, l'assainissement, des mobilités, des équipements sportifs et du secteur enfance/jeunesse

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la transmission des rapports annuels des délégataires relatifs aux contrats de concessions suivants :

- Contrat de concession pour la production d'eau potable avec SUEZ pour l'exploitation de l'usine de dénitrification ;
- Contrat de concession pour la distribution d'eau potable avec SUEZ pour la commune de Châteauneuf-en-Thymerais ;
- Contrat de concession pour la distribution d'eau potable avec GEDIA pour la commune de Sainte Gemme Moronval ;
- Contrat de concession pour la distribution d'eau potable avec GEDIA pour la commune de Dreux ;
- Contrat d'affermage pour la distribution d'eau potable avec VÉOLIA EAU pour la commune de Dampierre-sur-Avre ;
- Quasi régie pour l'assainissement pour des branchements privatifs avec la Société Publique Locale (SPL) Gestion Aménagement Construction ;

- Contrat de concession pour l'exploitation du service d'assainissement collectif avec SEFO (AQUAD) pour les communes raccordées aux systèmes d'épuration collectifs situés sur les communes de Châteauneuf-en-Thymerais, Dreux, Ezy-sur-Eure et Ivry-la-Bataille ;
- Contrat d'affermage concernant les transports avec KEOLIS pour le territoire de la Communauté d'agglomération du pays de Dreux ;
- Concession pour l'exploitation de services et de structures Petite Enfance, Enfance et Jeunesse (Brezolles, LAONS) avec l'association PEP28 ;
- Contrat de partenariat pour la construction de la piscine Agglocéane avec la société AUXIFIP.

DELIBERATION N°2025-155 Fixation des attributions de compensation 2026 à la suite de l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2025 constatant le coût net des charges transférées à la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux relatif à la prise de compétence « gestion des eaux pluviales urbaines »

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE le montant des attributions de compensation 2026 aux montants précisés ci-dessus ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à opérer les régularisations comptables nécessaires avec les communes membres.

DELIBERATION N°2025-156 Décision modificative n°1 : budget annexe Location-vente

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe Location-vente de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2025-157 Société d'Économie Mixte de Construction, d'Aménagement et de Développement du Drouais (SEMCADD) : liquidation et restitution du boni de liquidation

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la liquidation de la SEMCADD ;
ARTICLE 2 : PREND ACTE du versement de la somme de 120 000 euros à la Communauté d'agglomération dans le cadre de cette liquidation.

DELIBERATION N°2025-158 Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Caroline VABRE

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : AUTORISE la création des 3 postes susvisés ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à ces créations.

DELIBERATION N°2025-159 Fonds de concours – Attribution aux communes membres – seconde session 2025

Rapporteur : Emmanuelle BONHOMME

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'octroi d'un fonds de concours aux montants indiqués ci-dessus en soutien des projets portés par les communes membres ;

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre l'ensemble des mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération y compris l'octroi des avances sollicitées par les communes dans le respect du règlement d'attribution du fonds de concours de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2025-160 Octroi d'aide à l'immobilier d'entreprise à la société LA VALLEE DU SAULE pour son projet situé à Tremblay-les-Villages

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 1 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ARTICLE 1 : APPROUVE le montant du programme d'investissement retenu soit 33 751,03 € HT, correspondant aux travaux nécessaires à la mise en conformité ERP d'un bâtiment sur la commune de Tremblay-les-Villages ;
ARTICLE 2 : APPROUVE l'octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la société LA VALLEE DU SAULE, pour ce projet pour un montant de 10 000 € sous forme de subvention ;
ARTICLE 3 : APPROUVE le projet de convention d'aide à l'investissement immobilier ;
ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

DELIBERATION N°2025-161 Octroi d'aide à l'immobilier d'entreprise à la société SPR pour son projet situé à Dreux

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 1 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le montant du programme d'investissement retenu soit 62 450 € HT, correspondant aux travaux à effectuer sur le bâtiment pour l'aménagement en salle de sport ;
ARTICLE 2 : APPROUVE l'octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la société SPR pour ce projet pour un montant de 5 000 € sous forme d'une subvention ;

ARTICLE 3 : APPROUVE le projet de convention d'aide à l'investissement immobilier joint en annexe ;
ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

DELIBERATION N°2025-162 Octroi d'aide à l'immobilier d'entreprise à la société WEGODRIVE 28 pour son projet situé à Vernouillet

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 1 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le montant du programme d'investissement retenu soit 68 353 € HT, correspondant aux travaux de rénovation et d'aménagement du bâtiment ;
ARTICLE 2 : APPROUVE l'octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la société WEGODRIVE 28 pour ce projet pour un montant de 5 000 € sous forme d'une subvention ;
ARTICLE 3 : APPROUVE le projet de convention d'aide à l'investissement immobilier joint en annexe ;
ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

DELIBERATION N°2025-163 Renouvellement de la demande d'exemption des obligations de Solidarité Renouvellement Urbain de la commune d'Ezy-sur-Eure pour la période 2026-2028

Rapporteur : Sébastien LEROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : AUTORISE le renouvellement de la demande d'exemption solidarité renouvellement urbain pour la commune d'Ezy-sur-Eure.

DELIBERATION N°2025-164 Arrêt du programme local de l'habitat intercommunal (PLHi) 2025-2031 avant transmission au Préfet d'Eure-et-Loir pour saisine du comité régional de l'habitat et de l'hébergement

Rapporteur : Sébastien LEROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHi) 2025-2031, présenté en détail en annexe, à l'issue de la phase de consultation des communes ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à transmettre ce projet de PLHi au préfet d'Eure et Loir pour saisine du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH)
ARTICLE 3 : INDIQUE qu'à l'issue de la phase de consultation du représentant de l'Etat, le Conseil communautaire délibérera pour adopter ce PLHi.

DELIBERATION N°2025-165 Approbation et autorisation de signature de l'avenant n° 1 à la convention avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) dans le cadre du Pacte territorial France Rénov'

Rapporteur : Sébastien LEROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
72 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 à la convention du Pacte territorial France Rénov' de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, intégrant le Conseil départemental d'Eure-et-Loir en qualité de signataire et précisant les modalités de son intervention en 4 axes ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.

DELIBERATION N°2025-165 b Contrat régional de solidarité territoriale 2025-2028 : proposition financière

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la maquette financière présentée au Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2025-2028.

DELIBERATION N°2025-166 Projet de construction d'une nouvelle gendarmerie sur la commune de Châteauneuf-en-Thymerais : engagement de la Communauté d'agglomération à réaliser la maîtrise d'ouvrage du futur équipement

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : S'ENGAGE, dans le cadre de la construction de la future gendarmerie de Châteauneuf-en-Thymerais**,** à porter la maîtrise d'ouvrage de l'opération de construction des locaux de service et techniques et des deux hébergements (de type studio) pour les gendarmes adjoints volontaires.

DELIBERATION N°2025-167 Zone industrielle des Châtelets à Dreux : approbation et autorisation de signature d'une promesse de bail emphytéotique et d'un bail emphytéotique administratif avec la société GEDIA PRODUCTION

Rapporteur : Jean BARTIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE ***(Monsieur Gérard SOURISSEAU et Madame Chantal DESEYNE ne prennent pas part au vote. Le pouvoir de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET confié à Monsieur Talal ABDELKADER n'est pas pris en compte).***
67 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 2 déports

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la conclusion d'une promesse de bail emphytéotique d'une durée de cinq ans, portant sur les parcelles CK169 (15.762 m²) et CK174 (36.747 m²) situées à Dreux entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et la société GEDIA PRODUCTION ;
ARTICLE 2 : APPROUVE la conclusion d'un bail emphytéotique administratif, sous réserve de la levée des conditions suspensives, d'une durée de 30 années portant sur les parcelles CK169 (15.762 m²) et CK174 (36.747 m²) situées à Dreux entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et la société GEDIA PRODUCTION ou toute société s'y substituant sous réserve que le capital social de cette dernière soit détenu majoritairement par la société GEDIA PRODUCTION ;
ARTICLE 3 : RETIRE, à la demande de son bénéficiaire, la délibération du conseil communautaire n°CC2025-043 du 17 mars 2025 ;
ARTICLE 4 : DECIDE du déport de Monsieur Gérard SOURISSEAU dans la gestion de ce dossier ;
ARTICLE 5 : DÉSIGNE Monsieur Jean BARTIER pour remplacer Monsieur le Président en sa qualité d'autorité habilitée à signer la promesse de bail, et le cas échéant, le bail emphytéotique.

DELIBERATION N°2025-168 Reprise en régie des missions relatives à la facturation des usagers des services publics d'eau potable sur le secteur du bassin du Thymerais, Ardelles et Favières et d'assainissement collectif pour les communes raccordées aux systèmes d'épuration collectifs situés sur les communes de Châteauneuf-en-Thymerais, Dreux, Ezy-sur-Eure, Ivry la Bataille et Villemeux-sur-Eure (Cherville)

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le retrait de la facturation des missions confiées aux délégataires des services publics d'eau potable sur le secteur du bassin du Thymerais, Ardelles et Favières et d'assainissement collectif pour les communes raccordées aux systèmes d'épuration collectifs situés sur les communes de Châteauneuf-en-Thymerais, Dreux, Ezy-sur-Eure, Ivry la Bataille et Villemeux-sur-Eure (Cherville) sera effectif au 1er janvier 2026 ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la reprise en régie de l'exercice des missions relatives à la facturation des usagers des services publics susvisés.

DELIBERATION N°2025-169 Approbation et autorisation de signature de l'avenant technique n°1 aux contrats de concession de type régie intéressée relatifs à la gestion du service public d'eau potable du secteur NORD (OCYCLAD CENTRE)

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE ***(Monsieur Gérard SOURISSEAU et Madame Chantal DESEYNE ne prennent pas part au vote. Le pouvoir de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET confié à Monsieur Talal ABDELKADER n'est pas pris en compte).***
67 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 2 déports

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au contrat n°2025-001 de concession de type régie intéressée relatif à la gestion du service public d'eau potable secteur NORD conclu avec la Société des Eaux du Secteur Centre de l'Agglomération du Pays de Dreux (SECAPD), dite « OCYCLAD CENTRE » dont l'actionnaire est la société GEDIA ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer le dit avenants.

DELIBERATION N°2025-170 Approbation et autorisation de signature de l'avenant technique n°1 aux contrats de concession de type régie intéressée relatifs à la gestion du service public d'eau potable du secteur du secteur SUD (OCYCLAD SUD)

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au contrat de concession de type régie intéressée relatif à la gestion du service public d'eau potable secteur SUD conclu avec la Société des Eaux du Secteur Sud de l'Agglomération du Pays de Dreux (SESAPD), dite « OCYCLAD SUD » dont l'actionnaire est la société SEFO ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

DELIBERATION N°2025-171 Approbation et autorisation de signature de l'avenant technique n°1 relatif à la gestion du service public d'assainissement collectif pour les communes raccordées aux systèmes d'épuration collectifs situés sur les communes de Châteauneuf-en-Thymerais, Dreux, Ezy-sur-Eure, Ivry la Bataille et Villemeux-sur-Eure (Cherville) (AQUAD)

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au contrat de concession de type régie intéressée relatif à la gestion du service public d'assainissement collectif conclu avec la Société d'assainissement de l'Agglomération du Pays de Dreux (SAAPD), dite « AQUAD » dont l'actionnaire est la société SEFO ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

DELIBERATION N°2025- 172 Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public (RPQSP) d'eau potable

Rapporteur : Pascal LEPETIT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ÉMET un avis sur le rapport 2024 portant sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable ;
ARTICLE 2 : DIT que le rapport sera mis à disposition du public au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et diffusé sur site internet dédié.

DELIBERATION N°2025- 173 Approbation de l'avenant n°1 à la stratégie 2021-2025 pour la protection de la ressource en eau portant extension du périmètre, intégration du volet sobriété et prolongation jusqu'au 30 juin 2026

Rapporteur : Pascal LEPETIT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 à la stratégie 2021-2025 pour la protection de la ressource en eau portant extension du périmètre, intégration du volet sobriété et prolongation jusqu'au 30 juin 2026,
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents y afférents.

DELIBERATION N°2025- 174 Rapport 2024 sur le prix et la qualité des services publics (RPQSP) de l'assainissement collectif et non collectif

Rapporteur : Pierre LEPORTIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ÉMET un avis sur le rapport 2024 sur le prix et la qualité des services publics de l'assainissement collectif et non collectif,
ARTICLE 2 : DIT que le rapport sera mis à disposition du public au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et diffusé sur site internet dédié.

DELIBERATION N°2025- 175 Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public (RPQSP) de gestion et de prévention des déchets ménagers et assimilés

Rapporteur : Loïc BARBIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ÉMET un avis sur le rapport 2024 portant sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés ;
ARTICLE 2 : DIT que le rapport sera mis à disposition du public au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et diffusé sur site internet dédié.

DELIBERATION N°2025- 176 Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) au titre de l'année 2026

Rapporteur : Loïc BARBIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les exonérations de la TEOM, au titre de l'année 2026, pour les entreprises privées dont la liste figure en annexe 1, sur le fondement de l'article 1521-III-1 du code général des impôts ;
ARTICLE 2 : APPROUVE l'exonération de la TEOM, au titre de l'année 2026, pour les entreprises privées, établissements d'enseignements privés et des administrations ayant opté pour la redevance spéciale dont la liste figure en annexe 2 sur le fondement de l'article 1521-III-2 bis du code général des impôts.

DELIBERATION N°2025- 177 Approbation du principe du recours à une délégation de service public pour la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance du réseau de chaleur des quartiers des Bâtes et de la Tabellionne et présentation des principales caractéristiques du futur contrat et des missions confiées au délégataire

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE *(Monsieur Gérard SOURISSEAU et Madame Chantal DESEYNE ne prennent pas part au vote. Le pouvoir de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET confié à Monsieur Talal ABDELKADER n'est pas pris en compte).*
67 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 2 déports

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE au vu des éléments présentés dans le rapport annexé, le principe du recours à une convention de délégation de service public avec travaux de premier établissement pour la conception, la construction, l'entretien, la maintenance et l'exploitation d'un réseau de chaleur urbain dont la chaufferie principale alimente principalement les quartiers des Bâtes et de la Tabellionne ;
ARTICLE 2 : APPROUVE les principales caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire ;

ARTICLE 3 : AUTORISE le lancement de la procédure de publicité et de mise en concurrence conformément notamment aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants et. R. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, sous forme de délégation de service public**.**

DELIBERATION N°2025- 178 Festival Pollen 2026 : fixation des participations financières des communes d'accueil des évènements et autorisation de signature des conventions d'organisations associées

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote /0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le principe de la participation financière des communes accueillantes du Festival Pollen 2026 de l'Atelier à spectacle ;
ARTICLE 2 : FIXE les participations des communes d'accueil du Festival Pollen 2026 à un montant de 2 500 € TTC par spectacle, sauf exception listée ci-dessus ;
ARTICLE 3 : APPROUVE le modèle de convention de partenariat avec les villes d'accueil ;
ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à la mise en place de ce festival itinérant ;
ARTICLE 5 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les conventions d'organisation des évènements avec chacune des communes concernées.

DELIBERATION N°2025- 179 Approbation et autorisation de signature de l'avenant n°1 à la concession pour l'exploitation des structures petite enfance, enfance, jeunesse et famille sur le secteur de Brezolles et Laons conclue avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure-et-Loir

Rapporteur : Nathalie MILWARD

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote /0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 à la concession pour l'exploitation des structures petite enfance, enfance et jeunesse sur le secteur de Brezolles et Laons conclu avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure-et-Loir (AD PEP 28) ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant ainsi que l'ensemble des documents nécessaire à la mise en œuvre de cet avenant.

DELIBERATION N°2025- 180 Approbation du principe du recours à une délégation de service public pour l'exploitation des structures petite enfance, enfance, jeunesse et famille du secteur Brezolles/Laons et présentation des principales caractéristiques du futur contrat et des missions confiées au délégataire

Rapporteur : Nathalie MILWARD

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
71 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote /0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE au vu des éléments présentés dans le rapport annexé, le principe du recours à une convention de délégation de service public pour l'exploitation des structures petite enfance et enfance/jeunesse du secteur Brezolles/Laons, pour une durée de dix-sept (17) mois avec une prolongation possible de douze (12) mois supplémentaires, soit vingt-neuf (29) mois maximum ;
ARTICLE 2 : APPROUVE les principales caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire ;
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, ou son représentant, à lancer la procédure de publicité et de mise en concurrence conformément notamment aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants et. R. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, sous forme de délégation de service public.

DELIBERATION N°2025-181 Compte-rendu des actes pris par le bureau communautaire et le Président dans le cadre de leurs délégations respectives

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PREND ACTE du compte-rendu des actes pris par le Président et par le bureau communautaire par délégation du conseil communautaire.

La fin de la séance est prononcée à 22 h 00

L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Service des assemblées.

Compte-rendu affiché le 27/10/2025



Le Président,
Gérard SOURISSEAU